



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **29 novembre 2010**

Délibération n° 2010-1887

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 8°

objet : Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Requalification de la résidence Audibert-Lavirotte - Attribution d'une subvention à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur Lévêque

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 19 novembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 1er décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne J.C., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Bousson (pouvoir à M. Lyonnet), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Longueval), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 29 novembre 2010**Délibération n° 2010-1887**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Lyon 8°

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Requalification de la résidence Audibert-Lavirotte - Attribution d'une subvention à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le quartier des Etats-Unis, classé en zone urbaine sensible (ZUS), est intégré dans le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de la ville de Lyon 2007-2009. Le conseil de Communauté, en séance du 22 mars 2010, a validé la prolongation du CUCS d'agglomération proposé par l'Etat, jusqu'au 31 décembre 2010. Cette prolongation s'applique, également, aux conventions locales d'applications et aux conventions cadre de gestion sociale et urbaine de proximité conclues initialement pour la période 2007-2009.

Poursuivre l'amélioration du cadre de vie des habitants est un des objectifs du CUCS pour le quartier des Etats-Unis. La gestion sociale et urbaine de proximité à travers les différents outils qu'elle développe (diagnostics, commissions cadre de vie, comités techniques GSUP et fonds petits travaux) permet d'assurer une veille sur les dysfonctionnements repérés, d'être à l'écoute des préoccupations des habitants, d'assurer une coordination dynamique des professionnels intervenant sur ce champ et d'apporter des réponses concrètes aux problèmes identifiés.

Lors du diagnostic du 8 décembre 2007 sur le secteur Audibert-Lavirotte, situé au Nord de la ZUS des Etats-Unis à proximité de la place Mendès France, le réaménagement des espaces extérieurs de la résidence de l'OPH Grand Lyon Habitat (310 logements) a été retenu comme une priorité. Le fonds petits travaux 2008, abondé par le bailleur et les collectivités, a permis de répondre aux principaux dysfonctionnements quotidiens relevés par les habitants : réparations des jeux pour enfants, remplacement de végétaux, plantation d'arbres, amélioration de l'éclairage et mise en place de corbeilles de propreté supplémentaires.

Cependant, les espaces extérieurs de la résidence restent globalement pauvres, peu qualifiés et obsolètes. Une étude conduite par le bailleur pour une requalification globale de ces espaces avait conclu à la nécessité d'un investissement de plus de 3 M€. Il s'agit d'un projet d'ampleur ne pouvant être mené qu'à long terme. Dans l'attente, le bailleur a proposé dans le cadre de la programmation 2010, la requalification de deux espaces situés en entrée de résidence, les plus proches de la nouvelle place Mendès France.

Projet

L'objectif du projet est d'améliorer la qualité et l'attractivité des espaces extérieurs de la résidence Audibert-Lavirotte, destinés à l'usage des locataires :

- requalification de l'aire de jeux : reprise des cheminements, réfection des surfaces minérales, plantation de bordures et pose d'une clôture et portillons, pour un montant de 68 038,57 €,

- aménagement d'un espace en aire de repos : remplacement des enrobés par de la terre végétale, engazonnement, mobilier urbain, plantations, pose d'une clôture et portillons. L'aménagement de cet espace sera réalisé dans le cadre du chantier d'insertion ANRU Mermoz/Duchère, pour un montant de 67 943,56 €.

Plan de financement prévisionnel

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Requalification de l'aire de jeu	68 038,57	Communauté urbaine de Lyon	26 000
		Ville de Lyon	26 000
Aménagement d'un espace en aire de repos	67 943,56	Conseil régional	26 000
		ANRU	26 000
		OPH Grand Lyon Habitat	31 982
Total	135 982,13	Total	135 982

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 26 000 € au profit de l'OPH Grand Lyon Habitat dans le cadre de la requalification de deux espaces extérieurs de la résidence Audibert-Lavirotte,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'OPH Grand Lyon Habitat définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme B1 - Favoriser la mixité individualisée sur l'opération n° 0274, le 26 mars 2006 pour la somme de 224 730 € en dépenses.

4° - La dépense d'investissement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2010 - compte 204 170 - fonction 824 - selon l'échéancier suivant : 26 000 € en 2010.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 1 décembre 2010.